

**Actions en faveur des populations défavorisées  
et des publics éloignés des pratiques culturelles et artistiques**

*Identification et analyse des initiatives portées par les acteurs sociaux et/ou culturels  
sur les territoires d'Ille-et-Vilaine*

**Synthèse du rapport de mission**

*Chloé Enfrun - 2010*

## SOMMAIRE

• Introduction	3
• Périmètre de l'étude	3
• Observations générales	4
• Besoins et manques observés par les acteurs de terrain	4
• <i>Manque de connaissance mutuelle et de mise en relation entre structures</i>	
• <i>Besoin d'échanges-rencontre-réseaux</i>	
• <i>Besoin de coordination</i>	
• <i>Elargissement et coordination des dispositifs d'accès tarifaire</i>	
• <i>Formation</i>	
• <i>Difficultés récurrentes en termes de financements</i>	
• <i>Manque d'outils pour analyser ces actions</i>	
• Frein au montage de projets	5
• <i>Questions esthétiques – intérêt – curiosité des personnes que l'on veut toucher</i>	
• <i>Manque d'intérêt voire résistance des acteurs concernés</i>	
• <i>Méfiance suspicion des travailleurs sociaux à l'égard du secteur culturel</i>	
• <i>Complexité engendre dans la gestion du temps de travail</i>	
• <i>Mobilité</i>	
• Observation et points de vigilance	6
• <i>Durée et présence artistique</i>	
• <i>Accepter que ça ne concerne que peu de personnes</i>	
• <i>Positionnement professionnel : prendre en compte les personnes</i>	
• <i>Travailler sur nos représentations</i>	
• <i>Trouver les processus pour que chacun soit au bon endroit dans son travail...</i>	
• <i>Accompagner l'information et les actions par une présence</i>	
• <i>Intégration dans les équipes – pérennité des projets</i>	
• Annexe	9
• <i>Structures consultées</i>	

## INTRODUCTION

Dans le cadre de son schéma d'orientation 2010-2013, Arts vivants en Ille-et-Vilaine inscrit une mission transversale " publics éloignés-populations défavorisées ". Celle-ci vise à renforcer l'action de l'association en direction de personnes ayant un accès plus difficile à l'art et la culture pour des raisons sociales, personnelles, ou de mobilité.

Afin de définir une position claire et adaptée, et augmenter la capacité des acteurs culturels à se mobiliser sur des enjeux de lutte contre l'exclusion, Arts vivants en Ille-et-Vilaine s'engage dans un premier temps dans une démarche de repérage des initiatives portées dans ce domaine par les acteurs des secteurs de l'action sociale, de la santé, de l'éducation spécialisée, de l'art et de la culture. Elle missionne ainsi Chloé Enfrun sur une période de 6 semaines en mai-juin 2010 pour une étude permettant d'avoir une connaissance fine des réalités, actions, dispositifs et besoins existants.

L'étude n'est pas un état des lieux, elle ne prétend à l'exhaustivité mais doit permettre :

- > d'identifier des initiatives pertinentes
- > de repérer des interlocuteurs, intérêts et volontés politiques
- > d'analyser les projets pour en cerner les causes de réussite ou d'échec
- > de relever les besoins et les limites, ainsi que les ressources possibles

Une synthèse de cette étude est présentée ci-dessous.

Dans sa forme exhaustive, elle comprend également :

- > la retranscription d'entretiens avec des porteurs de projets
- > un fichier non exhaustif d'acteurs mobilisables pour ce type de projets
- > un annuaire des ressources possibles (personnes, documents, sites internet)

## PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

L'étude a débuté par un repérage de structures à contacter pour chacun des secteurs concernés. Elle a plus particulièrement concerné des structures et projets situés hors de Rennes et la métropole, à la recherche d'actions moins connues et établies.

- > Action sociale : CDAS et centres sociaux situés en dehors de Rennes, CHRS (Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) du département, associations transversales (ATD quart monde, restos du coeur...)
- > Jeunesse – éducation spécialisée : ITEP (Instituts thérapeutique, éducatif et pédagogique), mission générale d'insertion de l'éducation nationale, Etablissements d'accueil mère-enfant, EPEI (Etablissements de placement éducatif et d'insertion), STEMO (Service Territorial Educatif en Milieu Ouvert), FAE (Foyers d'Action Educative), AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert), MECS (Maisons d'Enfants à Caractère Social)
- > Migrants : CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile)
- > Santé mentale : CHRS (Centre Hospitalier Guillaume Régnier), GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle)
- > Handicap : établissement expérimental pour enfance handicapée Kiêthon, foyers de jour et foyers de vie, SAVS (Service d'Accompagnement de la Vie Sociale), IME (Instituts médico-éducatif)
- > Personnes âgées : CLIC (Centres locaux d'information et de coordination), collectif d'animateurs de maisons de retraite
- > Secteur artistique et culturel : associations et lieux culturels, associations d'action artistique, chantier d'insertion culturelle.
- > Secteur institutionnel : Communautés de communes, DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population), PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), Ville de Rennes/Métropole.

Au total, plus de 200 structures ou associations ont été repérées et 115 entretiens (téléphoniques ou de visu) réalisés (liste en annexe).

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES

**Une vingtaine de projets ont été détaillés. Il est possible de les regrouper sous les typologies suivantes :**

- > politique d'accès tarifaire (chartes, passeport, carte, distribution de places gratuites)
- > actions collectives d'accompagnement au spectacle, portées par des CDAS, Centre sociaux et CLIC.
- > projets d'actions artistiques et de pratique, impulsés par chacun des trois secteurs (socio-médico-éducatif, culturel, institutionnel)
- > résidences d'artistes hors des structures culturelles, à l'espace Kiêthon et à l'Antre-2 café.
- > partenariats entre des structures socio-médico-éducative et des écoles de musique
- > délocalisation de spectacle ou manifestations culturelles (tournées départementales du TNB et de la Péniche Spectacle, programmation dans des épiceries sociales et en bas de tours)

Ces actions d'envergure ne sont pas uniquement initiées par des structures de Rennes Métropole.

La disparité ville centre-milieu rural est en revanche marquée sur des actions plus ponctuelles : propositions culturelles moins nombreuses et peu connues des travailleurs sociaux, démarche très peu entrée dans les pratiques professionnelles, pas de médiateurs dans les lieux culturels.

## BESOINS ET MANQUES OBSERVÉS PAR LES ACTEURS DE TERRAIN

### **Manque de connaissance mutuelle et de mise en relation entre structures**

La nécessité de repérer les partenaires potentiels pour le montage de telles actions a été très régulièrement nommée par les acteurs des différents secteurs. Elle est accrue en milieu rural où les propositions sont moins nombreuses, et où les structures culturelles n'ont pas le personnel nécessaire pour aller à la rencontre des structures socio-médico-éducatives. On la retrouve également à Rennes au niveau des quartiers : si les institutions culturelles rennaises sont bien repérées, l'activité des équipements de quartier semble assez méconnue.

Au-delà du fait de connaître l'existence des structures potentiellement partenaires, un travail pédagogique est également à mener sur le fonctionnement, les missions et modes d'action des structures des deux champs.

Dans ce travail, une collaboration plus étroite avec la DDCSPP pourrait être envisagée, étant donné ses nouvelles orientations stratégiques mettant l'accent sur l'action sociale auprès de publics prioritaires.

### **Besoin d'échanges-rencontres-réseaux**

Les personnes déjà engagées dans des projets ainsi que celles désireuses d'en mettre en place recherchent des lieux d'échange entre professionnels sur leurs positionnements et leurs pratiques, pour faire circuler des informations, construire une culture commune, s'interroger sur son travail et retrouver le sens des actions. Plusieurs occasions de ce type existant auparavant (groupe culture des Centres sociaux organisé par la FNARS, séances de bilan pour le Pass Loisirs Culture les premières années....) ont disparu et laissent les porteurs de projets très isolés, et parfois usés par les efforts nécessaires pour remobiliser les personnes avec qui ils travaillent et convaincre leur entourage professionnel.

### **Besoin de coordination**

Sur Rennes, il s'exprime fortement devant la multiplication d'initiatives et de partenaires.

A l'échelle de territoires de vie de personnes accompagnées (ex : un quartier), cette coordination pourrait permettre d'instaurer une dynamique partenariale entre différentes structures (bibliothèque, maison de quartier, associations, lieux culturels) autour de projets communs ou d'une complémentarité.

Enfin, on pourrait imaginer des actions inter-institutions : différentes structures portent chacune un projet qu'elles ouvrent au public d'autres structures dans le cadre d'une commission culturelle transversale, permettant au public des ces actions de choisir en fonction de leurs centres d'intérêt ou besoins.

### **Elargissement et coordination des dispositifs d'accès tarifaire**

La carte Sortir pourrait être élargie géographiquement.

Pour bien fonctionner le dispositif nécessite un réseau important de partenaires : CDAS, CCAS, associations et équipements professionnels. Il y a un travail préalable à faire pour repérer les acteurs prêts à se mobiliser sur l'action.

Cette recherche d'élargissement pose la question de l'articulation avec des dispositifs déjà mis en place sur le terrain (Redon, Montfort sur Meu, Cultures du cœur)

Le besoin d'un travail conséquent de médiation autour de ce type de dispositif est unanimement constaté.

" Les structures culturelles ont des médiateurs, mais avant ? Comment faire le travail en amont pour que les gens viennent dans les équipements ? "

### **Formation**

Le désir de formation émane plutôt de travailleurs sociaux, à la recherche d'apports sur ces démarches, de supports pour l'analyse ou d'outils comme des ateliers d'écriture sur des spectacles. On observe qu'en matière de formations, la mise en pratique, le " faire " (ex : formations in situ avec des acteurs des différents secteurs) permet à la fois d'acquérir de nouvelles compétences et d'amorcer des partenariats.

La formation des travailleurs sociaux à ce type de démarche semble essentielle à plusieurs professionnels du domaine culturel rencontrés, car le filtre du travailleur social détermine ce qui sera proposé au public de son territoire.

Le volet artistique est encore peu présent dans les formations initiales. Une généralisation de cette approche pourrait être intéressante.

Une réserve est émise sur la formation des artistes à ce type de démarche : s'il est intéressant d'échanger entre artistes sur ce que ces interventions leur apportent, il ne semble pas pertinent de proposer une méthodologie de projets en milieu socio-médico-éducatif.

On observe que beaucoup d'élus en sont pas directement formés à leur domaine de compétence, il serait ainsi intéressant de réfléchir avec des élus à des modules d'information/formation à leur attention.

### **Difficultés récurrentes en terme de financements**

Si plusieurs structures notent que les freins ne sont pas financiers en ce qui le concerne, beaucoup sont à la recherche de moyens pour pouvoir initier les actions dans un contexte budgétaire resserré, soutenir dans un cadre régulier ce qui émerge de rencontres avec des artistes, ou mener leur projet de façon pérenne sans avoir à renégocier des budgets chaque année (sans assurance que l'action puisse être reconduite).

Face à cette situation, il serait intéressant d'agir dans le sens d'une meilleure connaissance des dispositifs de financement, et d'une mutualisation d'actions ou de moyens (véhicules, locaux, matériel...).

Une instance de représentation pouvant porter et appuyer des demandes collectives serait également à étudier.

### **Manque d'outils pour analyser ces actions**

Ce besoin est évoqué directement, ou à travers la nécessité pour plusieurs personnes rencontrées de devoir défendre l'intérêt et la pertinence de leurs actions.

Certaines mènent déjà une réflexion en ce sens.

## **FREINS AU MONTAGE DE PROJETS**

### **Questions esthétiques – intérêt – curiosité des personnes que l'on veut toucher**

Les porteurs de projet sont très régulièrement confrontés à la question de l'exigence artistique, que ce soit dans leur propre équipe ou avec les personnes pour qui ils travaillent.

Lorsqu'il existe une obligation ou forte incitation (ex : contractualisation entre une personne et la structure), on remarque que " les gens sont souvent intéressés lorsqu'ils ont commencé ". Dans le cas inverse, il peut s'avérer très compliqué de proposer quelque chose d'exigeant ou de différent des habitudes.

Les interlocuteurs de l'étude observent que la relation qui se construit avec les artistes permet généralement de dénouer les choses, tout comme l'expérimentation personnelle ou la pratique.

" On peut revendiquer d'être non-public de quelque chose mais il faut que ce soit un choix ".

### **Manque d'intérêt voire résistance des acteurs concernés**

Ces actions sont régulièrement jugées trop coûteuses, pas prioritaires, ne touchant pas assez de personnes. Elles sont souvent vues comme un plus, et leur intérêt n'est pas toujours perçu. Les actions collectives par exemple ne sont pas une obligation (pas de budget spécifique, pas de décharge de travail pour les travailleurs sociaux).

Les partenariats naissent ainsi souvent davantage d'initiatives individuelles qu'institutionnelles, ils recourent rarement une volonté politique.

Dans le même temps, les initiatives venant de la hiérarchie sont souvent mal acceptées, voire rejetées par les équipes.

On peut imaginer quelques pistes pour dépasser ce dilemme :

- > Médiatisation des actions
- > Témoignages d'expériences réussies
- > Analyses des actions par des laboratoires de recherche extérieurs
- > Formation-expérimentation

### **Méfiance - suspicion des travailleurs sociaux à l'égard du secteur culturel**

" Les structures culturelles viennent chercher des sous auprès des travailleurs sociaux ", " On est pas là pour remplir les salles ". Les travailleurs sociaux ne connaissent pas toujours bien le secteur artistique et culturel, ce qui peut entraîner des phénomènes de peur et de rejet.

Des travailleurs sociaux et culturels porteurs de projet nomment les facteurs suivants pour arriver à dépasser ces représentations :

- > Connaissance des partenaires
- > Interlocuteur connaissant bien les problématiques sociales et disponible
- > Démarche du social pour aller vers le culturel et non l'inverse : être à l'initiative de la démarche
- > Transparence financière des projets artistiques et culturels

### **Complexité engendrée dans la gestion au temps de travail**

Les réglementations et la culture de travail n'est pas la même dans le social et le culturel en ce qui concerne les horaires de travail du personnel. Certaines conventions collectives empêchent par exemple de payer les heures supplémentaires qui doivent être obligatoirement récupérées, il est parfois règlementairement interdit de dépasser une certaine amplitude horaire, les horaires de spectacles sont souvent hors du temps de travail des salariés du champ social et la mise en œuvre de tels projets difficilement compatible avec le quotidien des métiers.

Dans le même temps, il ne paraît pas pertinent de déléguer à d'autres la fonction d'accompagnement des projets, qui doivent être encadrés par des professionnels du domaine concerné si l'on en attend un impact réel en matière d'insertion sociale, de santé ou d'éducation.

### **Mobilité**

La problématique des transports revient très fréquemment en dehors de Rennes. Les solutions de partage de véhicules adaptés (ex : personnes handicapées) sont encore peu répandues, et le covoiturage nécessite d'avoir suffisamment de voitures (avec conducteurs assurés ! ) ce qui n'est pas souvent le cas lorsqu'on travaille avec des personnes âgées ou disposant de faibles ressources.

Le problème de garde d'enfants est également accru pour des personnes ayant peu de moyens.

## **OBSERVATION ET POINTS DE VIGILANCE**

### **Durée et présence artistique**

L'ensemble des interlocuteurs semble s'accorder sur le besoin de temps, tant pour la mise en place que pour la réalisation d'actions de ce type pour qu'elles soient pertinentes. Pour certains publics ce n'est qu'à travers une présence très régulière et autonome d'un artiste qu'on peut envisager aller plus loin, que naît le désir de faire quelque chose ensemble.

Penser dans d'autres échelles de temps : " ce n'est pas en deux ans qu'on sort d'une exclusion de plus de cinquante ans. "

Cependant, une partie importante de structures accueillent des personnes pour un temps très court, qui ne permet pas de construire des actions dans la durée.

Sur ces questions, le principe de résidences pourrait être encouragé et accompagné.

De même, des dispositifs transversaux peuvent permettre à des personnes de participer à des actions de manière continue, quelle que soit leur structure d'accueil/accompagnement ou situation du moment.

### **Accepter que ça ne concerne que peu de personnes.**

Selon les personnes rencontrées, un groupe de 10 personnes allant voir régulièrement des spectacles est vécu comme une réussite (" c'est une action qui marche bien ") ou un échec (" je pense qu'on va arrêter, on n'arrive pas à mobiliser les gens ")

### **Positionnement professionnel : prendre en compte les personnes**

" Dans une structure sociale, il y a autant de nature de relations à la culture qu'en dehors. Les structures d'action sociale sont des entrées vers des personnes et des groupes. Il ne s'agit pas d'un public homogène mais de personnes qui pour certaines avaient un accès fort à la culture et pour d'autres n'ont jamais été " insérées ", n'ont jamais été en contact avec des structures culturelles. Il est important d'être vigilants à ne pas renforcer la peur, la stigmatisation, les barrières symboliques ou morales, l'idée d'une culture légitime ou non , ne pas partir des handicaps des gens mais de leurs compétences, s'adresser à leur intelligence, leur humour. Faire parler les gens qui se sentent souvent violentés par les lieux artistiques.

On est un espace de débat, pas de résolution ".

### **Travailler sur nos représentations**

" Les non-publics pour notre festival, c'est la population des quartiers rue de Paris, rue de la Palestine, boulevard de la Duchesse Anne. "

Le public étudiant est également souvent oublié quand on parle de précarité économique.

### **" Trouver les processus pour que chacun soit au bon endroit dans son travail et que ça produise du sens pour tout le monde ".**

Dans les partenariats les plus riches, la place de chacun est très clairement définie et pleinement occupée :  
> des artistes engagés dans un travail de création qui dirigent (et non pas animent) des ateliers, d'une matière exigeante et vivante.

> des professionnels du domaine médical, social, éducatif présents et actifs pendant les ateliers, qui s'appuient sur l'expérience artistique dans leur travail avec les personnes qu'ils accompagnent.

Pour qu'un projet fonctionne, il y a besoin d'un accord très fort entre l'ensemble des partenaires engagés (structures, artistes, partenaires financiers) sur la motivation et la nature du projet, ses enjeux et finalités.

Plusieurs interlocuteurs du milieu socio-médico-éducatif notent l'ouverture que crée la présence d'un artiste et les possibilités nouvelles et parfois inattendues que cela ouvre chez les participants.

Bien que cela semble une évidence, il n'est pas superflu de rappeler qu'il est nécessaire " que les artistes qui viennent aient vraiment envie de ça. "

### **Accompagner l'information et les actions par une présence**

Il est primordial de ne pas plaquer, de prendre le temps de rencontrer les personnes et de répondre à des questions très basiques, pour ne pas être un simple lieu de distribution de tickets.

Une véritable relation ne peut être créée qu'à travers des occasions de rencontres répétées.

Le travail de médiation est primordial : " ça n'apporte rien à personne que les spectateurs aillent voir seuls des spectacles trop rebutants ".

### **Intégration dans les équipes – pérennité des projets**

Les projets de ce type reposent souvent sur des personnes plutôt que sur des institutions. On observe qu'ils ont du mal à fonctionner lorsqu'il n'y a pas d'ancrage, de conviction.

Les personnes ne sont pas investies de la même façon lorsqu'elles n'ont pas été présentes dès l'origine du projet : tout un travail de réappropriation et de transformation est alors à faire.

Le conventionnement entre structures permet de contourner ce problème mais ne résout pas la question de l'appropriation d'un projet par un salarié n'ayant pas forcément d'intérêt pour les questions artistiques et culturelles.

Ce serait peut-être sur le périmètre même des métiers qu'il faudrait travailler, avec l'intégration de l'action artistique et culturelle dans le profil de poste du salarié et la définition de sa mission.

Dans le même temps, il est bon que les personnes changent, que le projet évolue. " Quand au tout début d'un projet tu vois déjà les problèmes que tu vas avoir, c'est le moment de s'arrêter ". " Avoir une relation, une histoire avec les gens, c'est bien, mais ça peut aussi faire obstacle. "

# Liste des acteurs consultés

## 1 - SECTEUR SOCIO-MEDICO-EDUCATIF

### ACTION SOCIALE – LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

CDAS – (Chartres, Pacé, Cesson, Vitré, Redon, Fougère, St Malo, Maison pour tous de château bourg)  
CENTRES SOCIAUX (Dinard, Fougères, La Guerche, Louvigné-du-Désert, Plélan-le-Grand, Redon, St Jacques de la Lande, St Malo, Vern-sur-Seiche, Vitré)  
CHRS – (Centres D'hébergement et de réinsertion sociale) (Adsao Rennes, Brocéliande Rennes, Les Tertre noirs Vitré, Livré-sur-Changeon, Fougères, Fédération Nationale des Association d'Accueil et de Réinsertion Sociale)  
LITS HALTE SOINS SANTE –  
ASSOCIATIONS CARITATIVES - (Cultures du cœur 35, Fondation Abbé Pierre, ATD Quart Monde Rennes, Bazouges-la-Pérouse, Secours populaire français, Restos du cœur)

### ÉDUCATION SPÉCIALISÉE – SOUTIEN SCOLAIRE - INSERTION PRO

ITEP (Instituts thérapeutique, éducatif et pédagogique ) – (Bas landry Rennes, Amis « les Rochers »Rennes)  
MGI (Mission générale d'insertion) –

### FAMILLE-JEUNESSE

ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL MÈRE-ENFANT – (ASPAD Rennes)

### PRÉVENTION – JUSTICE – PROTECTION DE L'ENFANCE

PJJ – (Français Libre, Rennes)  
EPEI – établissement de placement éducatif et d'insertion - (APASE Rennes)  
STEMO (Service Territorial Educatif en Milieu Ouvert) –  
CLUB ÉQUIPE PRÉVENTION –  
FAE (Foyers d'Action Educative) – (Ker goat Dinard et Pleurtuit, Centre jeunes et métiers de Rennes, Centre Educatif Gévezé)  
CDE (Centre Départemental de l'Enfance) – (Hallouvry Chantepie)  
MECS (Maisons d'Enfants à Caractère Social) – (Carcé Bruz, Foyer « La passerelle » St Malo, La maison du Couesnon Fougères, Maison d'enfant le nid St Malo, Centre éducatif notre dame du Roc Dinard, Le Canal Le Rheu)  
ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRE DU DÉPARTEMENT : Mission régionale Ligue de l'Enseignement.

### IMMIGRATION

CADA (Centres d'accueil de demandeurs d'asile) – (Centre Guy Houist Rennes, Bourg-des-Comptes, Bruz, Livré- sur-Changeon)

### SOINS - MALADIE PSYCHIQUE -ADDICTIONS

GEM (Groupes d'entraide mutuelle) – L'entre deux et l'Autre regard (Rennes), L'ApParté de la pinterie (Fougères)  
CHEMIN D'EXPRESSION – (CDAS La Roche au Fée)  
COMMISSION CULTURE DE L'HÔPITAL PSY GUILLAUME RÉGNIER –  
CSAPA (Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) –

### HANDICAP

**ETABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL POUR ENFANCE HANDICAPÉE – KIETHON (AUTISME) –  
ASSOCIATION TERRE DES ARTS (RENNES) – DROIT DE CITÉ –  
FOYERS ET SAVS – (Foyer Les Courbetieres Bain de Bretagne, Association Promotion des Handicapés  
Montfort sur Meu, Association Etoile de Siloé Coesmes, Le Hameau de la Pierre Longue Iffendic, Foyer de Vie  
la chapelle des Fougeretz, Rennes Gantelles, Le village Bazouges-la-Pérouse, Fougères, Vitré, Rennes,  
Association la Bretèche Hédé, Guillaume D’Achon Rennes, Association le temps du regard Rennes, Les Ajoncs  
d’or Montfort sur Meu)  
IME (Instituts médico-éducatifs) – (Vitré, Poligné, Chantepie)**

## **PERSONNES ÂGÉES**

**CLIC (Centres locaux d’information et de coordination) - personnes âgées et personnes handicapées) (St Aubin  
d’Aubigné, Irodouer, Vitré, La Guerche-de-Bretagne, Combourg, St-Brice-en-Cogles, Fougères, Dinard)  
MAISONS DE RETRAITE - (Bazouges-la-Pérouse, St-Brice-en-Cogles, Animpa 35 Chantepie, Liffré, les  
Blouses Roses Rennes.**

## **2 - SECTEUR POLITIQUE-INSTITUTIONNEL**

**EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) (Chateaugiron, Antrain, Coglais, Vitré  
Communauté, La Roche aux Fées, Pays Guerchais, Brocéliande, Bécherel, Moyenne Vilaine et Semnon)**

## **3 - SECTEUR ARTISTIQUE ET CULTUREL**

**Centres Culturels Ille-et-Vilaine hors Rennes : le Grand Logis Bruz, Le Pôle Sud Chartres de Bretagne, Juliette  
Drouet Fougères, Espace Galatée Guichen, Théâtre de Poche Hédé, Agora Le Rheu, Liffré, l’Avant-Scène  
Montfort-sur-Meu, Amocas Mordelles, L’intervalle Noyal sur Vilaine, Espace Beausoleil Pont-péan, Les  
Articulateurs Redon, Théâtre du Pays de Redon, Lever de Rideau Redon, Espace bel air St Aubin du Cormier, Le  
Sabot D’or St Gilles, L’omnibus St Malo, Jacques Duhamel Vitré, Maison Cultures du Monde Vitré  
Centres culturels Rennes : Le Théâtre Lillico, Le Triangle, le Jardin Moderne, TNB , la Péniche Spectacle,  
Ferme de la Harpe**

**Divers : L’âge de la Tortue Rennes, Compagnie Ocus La chapelle Bouexic, ADEC Rennes  
Festival Electroni(K) Rennes, Pulsar Rennes, L’escargot migrateur Rennes, Les Ateliers du Vents.**